



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement

Service des infrastructures sécurité et transports
Unité éducation et sécurité routières

Affaire suivie par Mme BAKARY
Tél : 0639270985

marie.bakary@developpement-durable.gouv.fr

Cadre réservé à l'Administration

RENOUVELLEMENT QUINQUENNAL D'UN AGRÉMENT D'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE DES VÉHICULES A MOTEUR ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Raison sociale

Adresse du local

.....

Code postal Commune

Téléphone : Téléphone portable :

Courriel :

Nom et Prénoms:

Nom d'épouse :

Adresse personnelle.....

.....

catégories	AM	A1	A2	A	B/B1	B96	C-C1	CE-C1E	D-D1	DE-D1E	BE
Nombre véhicule											
Nombre enseignant											

Je sollicite le renouvellement d'agrément, conformément à la réglementation en vue d'exploiter un établissement d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche et m'engage à signaler immédiatement tout changement de ma situation.

Fait à

Date :

Signature :

PIECES EXIGÉES

Pour le demandeur :

- ☐ le formulaire de demande de renouvellement d'agrément dûment complété et signé
- ☐ copie d'un justificatif d'identité en cours de validité (CNI – passeport – titre de séjour)
- ☐ copie d'un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois (ou si hébergé : justificatifs d'adresse, d'identité et attestation sur l'honneur de l'hébergeant) ;
- ☐ une photo d'identité récente
- ☐ justification de la déclaration de la contribution économique territoriale ou, à défaut, une déclaration d'inscription à l'URSSAF
- ☐ l'attestation de suivi de stage de réactualisation des connaissances professionnelles ;
(la formation doit avoir lieu une fois tous les 5 ans, dans le délai courant entre la date de délivrance de l'agrément de deux mois avant la date d'expiration de cet agrément.)
- ☐ la feuille d'émargement de présence à ce stage

L'établissement :

- ☐ fiche INSEE (moins de 3 mois)
- S'il est personne morale :**
- ☐ un exemplaire des statuts de l'établissement
 - ☐ un extrait de la délibération le désignant comme représentant légal
 - ☐ extrait K/bis (moins de 3 mois)

Les locaux :

- ☐ une photocopie du titre de propriété ou du bail de location du local
- ☐ une attestation d'assurance du local

Les véhicules :

- ☐ copie recto-verso du certificat d'immatriculation (avec mention véhicule école)
- ☐ copie des attestations d'assurance
- ☐ copie du procès-verbal de visite technique *(éventuellement si le véhicule a plus de 4 ans)*

Les enseignants :

- ☐ la liste de tous les enseignants attachés à l'établissement ainsi que leur lieu de domicile
- ☐ une photocopie recto-verso de l'autorisation d'enseigner en cours de validité des enseignants ou le cas échéant l'autorisation temporaire et restrictive d'exercer en cours de validité
- ☐ une photocopie du permis de conduire en cours de validité

Mise en commun des moyens d'exploitation (local d'activité – matériels pédagogiques – véhicules – personnels : (éventuellement))

- ☐ formulaire de mise en commun (convention) précisant les noms et qualifications des personnels enseignants, l'identification et les documents afférents aux véhicules mis en commun, les lieux, les formations dispensées et les modalités d'organisation

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

Le dossier complet est à déposer à l'adresse suivante :

**DEALM MAYOTTE SIST/UESR
TERRE PLEIN DE MTSAPERÉ
BUREAU E214
B.P 109
97600 MAMOUDZOU**